

**Information interne à l'intention de tous les membres de la SSMG /
Décisions du comité SSMG concernant l'introduction de la nouvelle liste des
analyses au 1^{er} juillet 2009**

La grève est suspendue – VIVE l'initiative !

Cher(e)s collègues,

Etant donné que la mise en vigueur, le 1^{er} juillet prochain, de la liste révisée des analyses de laboratoire ne pourra plus être empêchée, le comité de la SSMG a examiné diverses mesures et stratégies. Il s'est laissé guider par des réflexions sur le long terme qui devraient permettre d'améliorer **durablement** la situation de la médecine de famille. En outre, la démission du conseiller fédéral Pascal Couchepin entraîne pour les médecins de famille une nouvelle donne sur le plan de la politique corporative et de santé.

Dans cette perspective, le comité SSMG a pris les décisions suivantes :

La SSMG n'entend plus investir ses énergies dans des activités qui n'ont pas ou qui ont peu de chances d'aboutir. Cela concerne également les nombreuses mesures entreprises contre la nouvelle liste des analyses qui entrera en vigueur au 1^{er} juillet 2009, malgré la quantité et la diversité des efforts consentis (en collaboration avec la FMH). C'est pourquoi le comité de la SSMG a décidé de ne plus gaspiller des ressources dans cette affaire et renonce actuellement à des mesures de lutte comme la désobéissance civile ou les grèves. Les conseillers juridiques de la SSMG l'ont d'ailleurs mis en garde avec insistance contre les conséquences d'une application non correcte des tarifs.

2. La SSMG invite ses membres à appliquer la nouvelle liste des analyses dès le 1.7.09, en tenant compte des aspects économiques dans la gestion d'un laboratoire de cabinet. La nouvelle LA va générer des gagnants et des perdants, ce que les divers modèles de calcul ont démontré. La SSMG propose à ses membres d'exploiter leur laboratoire de cabinet sous les nouvelles conditions selon les principes de la gestion d'entreprise et de confier si nécessaire certaines analyses à un laboratoire externe. Les médecins ont plusieurs possibilités de connaître les répercussions de la nouvelle LA sur le chiffre d'affaire de leur propre laboratoire de cabinet. La caisse des médecins par exemple propose d'exécuter des calculs comparatifs pour ses membres. De plus, sur notre site www.sgam.ch, vous trouverez un programme de l'OFSP permettant d'effectuer soi-même des comparaisons entre l'ancienne et la nouvelle LA .

La « grève des crayons » est suspendue au 30.6.09. La seule alternative aurait été une nouvelle escalade du conflit au 1.7.09, ce qui aurait mobilisé des ressources, du temps et de l'énergie supplémentaires, avec une chance de réussite plus qu'improbable. En effet, Pascal Couchepin ayant démissionné, il a encore moins de raisons de revenir sur sa décision. De plus, et malgré une information adéquate, certaines actions (comme p.ex. les rapports intermédiaires AI) ont donné au grand public l'impression qu'elles étaient mises en œuvre au détriment des patients. Enfin, la SSMG n'aimerait pas charger inutilement le climat politique en vue du lancement de l'initiative.

La SSMG rejette catégoriquement toute forme de ristournes. D'ores et déjà, certains grands laboratoires ont réagi aux changements imminents par des offres de dumping. Le comité de la SSMG s'oppose fermement à toute méthode déloyale et attend de tous ses membres qu'ils adoptent une attitude digne de leur profession.

Cette décision sera rendue publique le 30.6.09 par communiqué de presse.

La SSMG table sur une stratégie pro-active et fait de l'initiative « Oui à la médecine de famille » - et de la création de « Médecins de famille Suisse » – les principaux instruments de sa politique corporative et de santé pour ces prochaines années. En décidant, en mai dernier, de lancer l'initiative cet automne, le comité SSMG a choisi une nouvelle orientation politique pour la médecine de famille. La SSMG entend ainsi exercer une pression positive et constructive permettant de fortifier et de garantir durablement la médecine de famille.

Conclusions

Le comité SSMG ne renonce pas à sa lutte en faveur du laboratoire de cabinet, mais il change de stratégie et vise une amélioration durable de la médecine de famille à un niveau plus élevé et plus vaste. L'initiative populaire programmée exige, entre autres, que « la Confédération édicte des prescriptions sur le développement et une meilleure indemnisation des activités diagnostiques, thérapeutiques et préventives de la médecine de famille.. » dont un laboratoire bien équipé fait sans aucun doute partie.

Avec sa décision de suspendre ses mesures de lutte, le comité de la SSMG ose prendre un nouveau départ : il tend la main au nouveau ministre de la santé pour un dialogue constructif (qui n'était plus possible avec Pascal Couchepin). D'autre part, cette attitude signale aussi un changement fondamental de stratégie au sein de la SSMG : sa position ré-active (qui condamnait la SSMG à uniquement réagir), ne lui permettait pas de réaliser une politique constructive en faveur de la médecine de famille. En lançant l'initiative populaire, les médecins de famille prennent leur destin en mains et démontrent qu'ils sont capables de procéder pro-activement.

Bien conscient qu'il fera des déçus, le comité de la SSMG veut assumer ses responsabilités en ces temps chahutés ; il entend prendre des décisions et les communiquer clairement et ouvertement.

Le comité de la SSMG